

## Discipline TIR CAMPAGNE

Catégorie d'arc	Descriptif	Hauteur d'arc	Puissance	Silencieux de corde (pompom)	Stabilisateur / amortisseur	Nazette Sucette	Clicker (contrôleur d'allonge)	Repose Flèches	Carquois d'arc	Protection des doigts
ARC Classique	Arc Classique sans passage de la flèche dans le fût, avec viseur	Libre	Libre	Sans restriction	Libre	Autorisé	Autorisé	Libre, Overdraw 4cm. max	Autorisé sans aide visée	Choix protection de doigts . Plaquette d'ancrage sur palette autorisée
ARC A poulies (compound)	Arc type Compound (allonge réglée mécaniquement) avec viseur	Libre	60 livres max.	Sans restriction	Libre	Autorisé (+ visette ou no-peep autorisé)	Autorisé	Libre, Overdraw 6cm. max	Autorisé sans aide visée	Choix protection de doigts ou décocheur
ARC Nu	Arc classique sans viseur, devant passer dans un anneau de 122mm	Libre	Libre	Silencieux de corde interdit	Interdit ( un (des) poids autorisé(s) sur la partie inférieure du fût de l'arc )	Interdit	Interdit	Libre, Pas d'overdraw	Interdit	Choix protection de doigts Plaquette d'ancrage sur palette autorisée. Marques uniformes sur palette mais repères supplémentaires ou inscriptions interdit.
** ARC Droit	Démontable ou non. La corde tendue ne doit toucher que leurs encoches de fixation.	≥ 160 cm. Hommes ≥ 150 cm Dames et U21	Libre	Silencieux à 30cm. mini. du point encoche	Interdit	Interdit	Interdit	Tapis réglementé	Interdit	Protection de doigts règlementé,
* ARC à poulies Nu	Arc type Compound (allonge réglée mécaniquement)	Libre	60 livres max.	Silencieux à 30cm. mini. du point encoche	Un seul amortisseur de 13 cm dans toutes les directions	Interdit	Autorisé	Libre, Overdraw max. 6cm.	Autorisé sans aide visée	Choix protection de doigts, ( marques sur palette autorisées )
* ARC Chasse (instinctif)	Arc de type classique nu	Libre	80 livres max. Homme 60 livres max. Femmes et U21	Silencieux à 30cm. mini. du point encoche	Un seul amortisseur de 13 cm. dans toutes les directions	Interdit	Interdit	Tapis réglementé	Autorisé sans aide visée	Choix protection de doigts

\* L'arc à poulies nu sera classé avec les arcs à poulies viseur, et l'arc chasse sera classé avec les arcs nus jusqu'aux championnats régionaux

\*\* L'arc droit peut être classé en arc nu s'il satisfait aux conditions réglementaires liées à la catégorie (flèches bois non obligatoire, tir du pas bleu)

#### POUR TOUTES LES DIVISIONS

Les accessoires suivants sont autorisés :

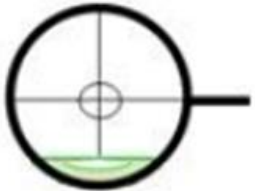
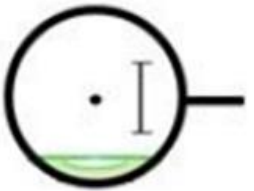
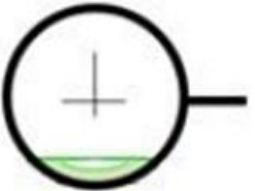
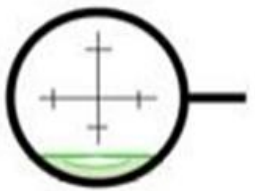
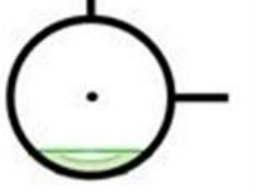
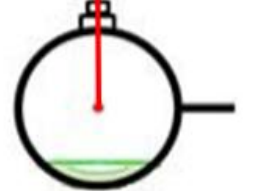

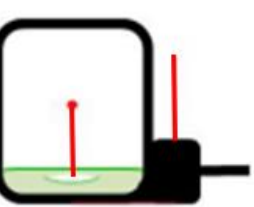
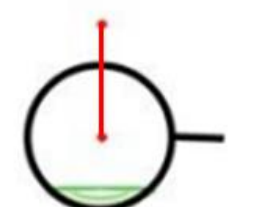
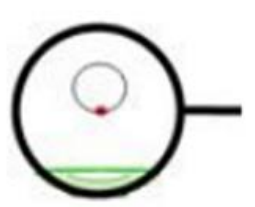
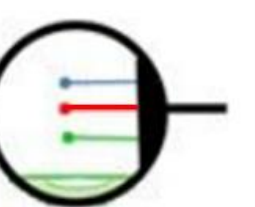

Un protège bras, une dragonne, un plastron, un bandoir, un carquois (à porter à la ceinture, dans le dos ou à poser sur le sol), un repose arc, des marques pour les pieds (qui ne peuvent dépasser le sol de plus de 1cm), des protections de branches, une cordelette légère fixée sur l'arc ou le stabilisateur comme indicateur de vent, jumelles ou longue vue sans dispositif d'estimation des distances, notes concernant les marques visuelles normales, l'enregistrement des scores personnels actuels, tout ou partie des règlements FFTA.

Note : les amortisseurs de branche (limbs savers) peuvent être placés sur la face interne des branches du haut et du bas (interdit pour les arcs droit).

Les flèches d'un diamètre max de 9,3mm (pointe 9,4) doivent être marquées et identiques en cible (futs bois ou bambou, plumes naturelles en catégorie arc droit)

Toute partie de l'équipement d'un concurrent qui a été ajoutée, ou modifiée, pour servir à l'estimation des distances ou des angles, ou une quelconque pièce de l'équipement courant, ne peuvent être utilisées explicitement dans ce but.

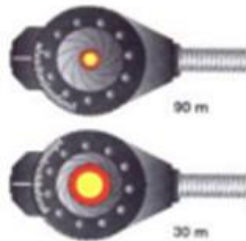
**Arc à poulies : viseurs non autorisés en tir campagne**

					
une croix à travers l'anneau	un point et une ligne séparée	une croix asymétrique	une croix avec des « échelles »	un point avec une plume sur le dessus	une fibre optique dépassant avec un renfort à étage
					
une croix avec un ajout latéral	deux fibres optiques	deux hauteurs de fibre	un point et un anneau excentré	plusieurs points de visée (distances inconnues)	avec balancier pendulaire

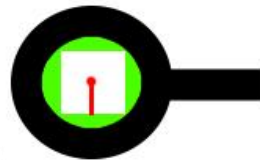
**Arc classique : viseurs non autorisés en tir campagne**



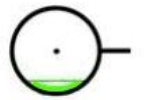
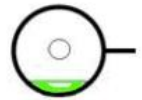



multi fibres



viseur à diaphragme



ajout carré dans oeilleton

		
un point	un anneau	un point et un anneau
		<b>Rappel :</b> Scopes autorisés en arcs à poulies
un anneau et une croix coupée	un point et une croix coupée	